



Association Sans But Lucratif - Numéro d'entreprise : 0443.097.681

Membre de la Royal Belgian Archery

Attestation d'absence de contre-indication à la pratique de l'activité sportive du Tir à l'Arc en compétition

Je, soussigné(e),	
Nom:	
Duánan	
docteur en médec	
Adresse :	
Code Postal :	
Localitá :	
certifie avoir exan	
Nom:	
License LEDTA	
Pratiquant les disciplines (1):	 FITA (déplacements au pas sur terrain plat) FIELD (implique des déplacements sur terrain accidenté) 2D/3D (implique des déplacements sur terrain accidenté)

... et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent, contreindiquant la pratique de l'activité sportive du Tir à l'Arc en compétition.

Cette déclaration est d'application pour la saison sportive : 2017 - 2018

Faite à :	
Le:	
Signature et cachet du médecin :	

Extraits du Décret du 3 avril 2014 - Prévention des risques pour la santé dans le sport

Article $11 - 4^{\circ}$: Une attestation médicale d'absence de contre-indication est requise préalablement à la pratique du sport ... pour tout sportif pratiquant son sport en compétition ...

Article 12. : L'attestation médicale est délivrée au sportif par son médecin, à la suite d'un examen clinique.